



Paris, le 8 janvier
2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
RELATIONS DU CINEMA AVEC FRANCE TELEVISIONS

L'Association des Producteurs de Cinéma salue la signature, le 20 décembre 2007, de l'accord entre les organisations professionnelles du Cinéma et le groupe France Télévisions.

Cet accord confirme l'engagement du Service Public à l'égard du Cinéma et consacre plusieurs avancées quant à sa participation à son financement ainsi qu'au développement de sa diffusion et de sa promotion sur les antennes du groupe.

L'Association des Producteurs de Cinéma sera vigilante quant à l'application des dispositions de cet accord et souhaite que la dynamique qu'il a engagée se poursuive en matière notamment d'éditorialisation et de promotion du Cinéma sur les différentes antennes du groupe, particulièrement sur France 2 et France 3, ainsi que par l'élargissement prochain à France 2 de l'ouverture d'une case cinéma le samedi soir, telle qu'elle sera mise en œuvre dès 2008 sur l'antenne de France 3.

A cet effet, l'Association des Producteurs de Cinéma réaffirme l'importance du financement de France Télévisions. Il est ainsi essentiel que toute réforme future de ce financement ait pour objectif la croissance des moyens de la télévision publique dans la perspective de développer l'exposition du Cinéma à la télévision et d'assurer pleinement sa mission de soutien à la qualité et à la diversité de la création cinématographique.

Contacts presse :

Frédéric Goldsmith - Délégué Général

Julien Rouch - Responsable des Affaires Economiques et de la Communication